

Vivre la réclusion. Expériences plurielles de l'enfermement. Introduction

Christophe Dargère, Stéphane Héas

▶ To cite this version:

Christophe Dargère, Stéphane Héas. Vivre la réclusion. Expériences plurielles de l'enfermement. Introduction. Christophe Dargère; Stéphane Héas. Vivre la réclusion. Expériences plurielles de l'enfermement, L'Harmattan, 2019, Des Hauts et Débats, 978-2-343-16837-1. hal-04721284

HAL Id: hal-04721284 https://hal.science/hal-04721284v1

Submitted on 4 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction

Par Christophe Dargère & Stéphane Héas

Nous nous proposons de mieux saisir la variété des expériences de réclusion à partir de données recueillies sur différents terrains. La question de l'enfermement de l'être humain est sous les feux de la rampe médiatique et politique actuelle. Les situations d'émigration climatique par exemple interrogent directement les responsables politiques et associatifs. Les candidats à l'exil sont, lorsqu'ils survivent à ce voyage particulier, parfois reclus dans des centres de rétention, réduisant bien sûr leurs déplacements, mais aussi entravant leurs désirs, leurs souhaits, leurs espoirs. Ces situations bouleversent leur vie, mais également le quotidien de nombre de citoyens résidant par exemple près de ces centres, de ces frontières et/ou dans des pays où l'immigration est massive. Plus généralement, l'enfermement des êtres vivants, et celui des animaux sauvages ou domestiqués, est pointée du doigt. Réduire là encore l'espace de déplacement, les lieux de vie de ces animaux interrogent. Au point que des mouvements spécistes par exemple rassemblent des personnes qui revendiquent la liberté animale avec des arguments recevables, mais aussi des ambiguïtés et des impensés...

La question de la réclusion occupe donc un espace sociopolitique contemporain important. Que dire des analyses historiques désormais célèbres concernant la prison ou l'hôpital, psychiatrique ou général (Foucault, 1994; Goffman, 1961; Illitch, 1976...). Déjà, les racines étymologiques des mots « réclusion », « reclure », laissent entrevoir la richesse symbolique mais aussi concrète de ces situations et expériences. Plusieurs acceptions sont, ainsi, attestées: l'enfermement volontaire ou contraint, la réduction voire l'arrêt total des communications entre le reclus et le reste du monde humain, mais aussi et logiquement la question du passage d'une situation à une autre. Le latin *recludere* signifiant « ouvrir la porte »avec le préfixe marquant l'action de tirer la porte en arrière pour la fermer a pris le sens « d'enfermer ».

Les portes du pénitencier vont se refermer... » est l'extrait d'un tube de Johnny Halliday enregistré en 1964 qui est l'adaptation d'une chanson américaine (*The House of the Rising Sun*). Cette réplique

¹Ern-Meillet, p. 126. http://www.cnrtl.fr/etymologie/reclure. Consulté le 05/04/2018.

populaire connote instantanément une ambiance tout à fait particulière relative à cette situation de privation de liberté et ses conséquences pour l'individu mais aussi, a minima, ses proches. La personne enfermée ou qui va l'être sait qu'elle sera coupée de son monde amical, amoureux, professionnel, etc., pour une période qui n'est parfois pas précisée. Cette chanson populaire française, en reprenant un classique états-unien a transformé cette expérience de la période précédant l'entrée en réclusion comme chanson étendard d'une jeunesse révoltée contre les cadres existants et l'ordre établi. D'une manière moins prosaïque, selon Goffman (Asiles, [1961], 1968), la réclusion peut s'inscrire dans une logique destinée à protéger une minorité vulnérable et / ou inadaptée à la vie en société. Elle est en même temps le reflet d'une politique d'enfermement censée mettre à l'écart des sujets possiblement dangereux pour eux-mêmes et pour les autres. La réclusion mobilise et in fine peut contribuer à construire des espaces pérennes qui prétendent répondre à ces deux fonctions (protéger de la société/protéger la société). La réclusion peut être massive, en étant la funeste concrétisation d'une politique dont les répercussions engagent des génocides plus ou moins strictement planifiés, sur du long terme, dans le cadre d'infrastructures ad hoc (camps de transit, de travail, de concentration...). Mais l'enfermement peut être potentiellement réduit à une micro-institution, sur un temps court, furtif et laissant moins de traces visibles dans les archives et dans les mémoires. L'expérience de Stanford (1971) nous rappelle en permanence les effets terrifiants que provoquent les processus de réclusion sur les structures psychiques les plus équilibrées.

Les formes et modalités de réclusion varient aussi selon les époques, les aires culturelles, les politiques, les civilisations (Foucault, *Maladie mentale et psychologie*, [1954], 1995).

Les fondements théoriques proposés par Goffman ou Foucault continuent de nourrir des réflexions riches sur les processus de réclusion actuels. Les analyses et expériences présentées ici, partant de ces socles théoriques ou d'autres, mettent en évidence la variété des expériences de réclusion. Ce volume de recueil pluriel, ni injonctif ni dogmatique, reprend le même mode que notre travail collectif précédent sur les processus de discrimination (Les *porteurs de stigmate*, 2014 ; *La chute des masques*, 2015), selon les mêmes axes de travail (un ouvrage empirique, puis un ouvrage théorique sur la thématique).

Les témoignages présentés ici concernent permettent de mieux saisir l'horreur des situations contraintes, la trace mnésique des années, voire des décennies plus tard, sur les personnes ayant vécu ces expériences. Cette approche sensible malgré ou en raison de la dureté des témoignages ne visent pas à « toucher » affectivement. Elle vise à alerter sur les abominations qui ont eu cours et qui continuent parfois alors même que les feux de l'actualité focalisent sur d'autres sujets, parfois tout à fait futiles et superfétatoires...

Dans une première partie, nous avons regroupé des contributions qui montrent que les processus de réclusion s'inscrivent dans une dimension historique plurielle. Claude Javeau aborde des généralités historiques, Grégory Beriet s'intéresse aux bagnes, Christophe Dargère aux camps de prisonniers de la Grande Guerre, Doriane Gomet des camps de concentration nazis et Guillaume Descave la prison du Fort Montluc.

Dans une deuxième partie nous reprenons la relation classique qui existe entre les institutions et la réclusion. Omar Zanna et Jean-Philippe Melchior proposent un état des lieux des nouvelles prisons françaises, Laurence Lagarde et Anne-Claire Lagarde traitent le sujet de la parentalité en détention, Nordine Touil donne une lecture du fonctionnement des centres éducatifs fermés, Arnaud Béal et Sylvie Daniel portent leurs regards sur l'enfermement psychiatrique, Christophe Dargère revient sur son expérience d'enseignant en institution médico-sociale.

Enfin, dans une ultime partie, nous reprenons des expériences intimes avec la réclusion, telles celle de Stéphane Héas quand il fait son service militaire, de Myriam Garet qui travaille en maison de retraite, d'Agathe Renouard victime d'enfermement sectaire. Nous ouvrirons ensuite le processus de réclusion hors des murs, en traitant la thématique de la réclusion psychologique avec la contribution d'Hélène Dubrez sur la radicalisation et celle d'Anne-Lyse Chabert qui revient sur son expérience personnelle de « recluse physique » liée à son handicap moteur.

Philippe Vienne ponctuera cet ouvrage collectif avec une postface croisant le cinéma d'Alan Parker et les processus de réclusion.